RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE RENNES 1

ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE BREST
ENSTA BRETAGNE BREST
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE RENNES
MINES-TELECOM BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES
EC SUP ELECTRICITE GIF/YVETTE SUPELEC

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires; Vu les pièces justificatives produites par M. ANTOINE POSNIC, né le 11 février 1996 à RENNES (035) en vue de son inscription au master; Vu l'arrêté du 29 juin 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE RENNES 1 l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

VU LE PARCOURS TYPE ingénierie logicielle,

Le diplôme de MASTER de sciences, technologie, santé, mention INFORMATIQUE est délivré par l'UNIVERSITE DE RENNES 1

à M. ANTOINE POSNIC

au titre de l'année universitaire 2018–2019 et confère le **grade de master**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 octobre 2019

Le titulaire

RENNI 144

Z

/2019201807377

14495580

David ALIS

Le Président

Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités

Emmanuel ETHIS